

Province de Québec
Municipalité de Pierreville

Procès-verbal de la *séance RÉGULIÈRE* du conseil municipal de Pierreville, tenue le *lundi 9 février 2015* à *19h30* à l'hôtel de ville, au 26, rue Ally à Pierreville.

SONT PRÉSENTS :

Mesdames les conseillères Denise Descôteaux, Mélanie Provencher, Julie Gagnon et messieurs les conseillers Jean-Christophe Proulx, Marcel Lavoie et Michel Bélisle sous la présidence de monsieur André Descôteaux, maire, formant le quorum du conseil.

Est également présente madame Lyne Boisvert, *directrice générale*, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

01. MOMENT DE RECUEILLEMENT

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2015-02-021

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*
Appuyée par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que présenté, tout en laissant le varia ouvert.

01. Moment de recueillement ;
02. Adoption de l'ordre du jour ;
03. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 12 janvier 2015 ;
04. Adoption des comptes payés et à payer ;
05. Période de questions ;
06. Surplus accumulés- Comité des Loisirs- Fête de Noël ;
07. Surplus accumulés- Comité des Loisirs- Sortie Ski Alpin Vallée du Parc ;
08. Régie IGD du Bas St-François- Approbation du budget 2015 ;
09. Règlement d'emprunt projet caserne : Rénovation Bâtiment et achat de matériel roulant ;
10. Office municipal d'habitation de Pierreville- Approbation de la révision budgétaire 2014 ;
11. Entente déneigement des trottoirs- Secteur Pierreville ;
12. Annulation de la résolution 2015-01-015 soit l'achat de logiciel de Télétransmission de la paie- PG Solutions ;
13. Achat logiciels informatiques SYGEM- Autorisation d'achat ;
14. Avis de motion- Règlement d'emprunt- Travaux d'aqueduc, égoût pluvial et de voirie- Rue Alice, Martel, Charland et Letendre ;
15. Fauchage des abords des routes- Demande de soumissions ;
16. Formation Espace clos- Autorisation de participation ;
17. Terrain de jeux- Octroi de contrat et Autorisation de paiement ;
18. Services d'audit pour l'année 2014- Mandater la firme RDL ;
19. Journée de la pêche- Formulaire de demande d'aide pour la tenue de l'évènement ;
20. Association du hockey mineur des Villages- Demande de commandite 2015 ;
21. Cocktail Bénéfice- Musée des Abénakis- Autorisation de participation ;
22. Grand défi Pierre Lavoie- Autorisation de passage ;
23. Demande d'autorisation du Club des neiges- Autorisation de passage ;
24. Société canadienne du Cancer- Avril mois de la Jonquille ;
25. Comité des Loisirs de Pierreville- Nomination des membres ;
26. Changement de délégué au sein du Conseil d'administration de l'OMH- Nomination des membres ;
27. Nomination d'un maire suppléant ;
28. Varia ;
29. Documents déposés ;
30. Rapport des rencontres des élus durant le mois ;
31. Période de questions ;
32. Levée de l'assemblée.

03. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 12 JANVIER 2015

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la *séance régulière* du *12 janvier 2015*, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

EN CONSÉQUENCE,

2015-02-022

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*

Appuyé par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver le procès-verbal de la *séance régulière* du 12 janvier 2015 et d'en autoriser la signature.

04. ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

CONSIDÉRANT que les membres de ce conseil ont pris connaissance de la liste des comptes au 6 février 2015 ;

2015-02-023

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

Appuyé par la conseillère *Julie Gagnon*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de prendre acte du certificat de la secrétaire / réceptionniste à l'égard de la disponibilité des fonds, tels que reproduits ci-après :

Je, soussignée, *Isabelle Tougas*, secrétaire / réceptionniste pour la Municipalité de Pierreville, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget de l'exercice financier 2015.

Isabelle Tougas

Secrétaire / réceptionniste

Déboursés directs

1	4723	Financière Banque Nationale - refinancement du régl. A002-2001 - réso. 2015-01-006	82 885.50 \$
2	4724	Association des directeurs municipaux du Québec - renouvellement de cotisation 2015 réso. 2015-01-007	481.75 \$
3	4725	Service de la Croix-Rouge - Renouvellement d'entente 2014-2015 réso. 2015-01-011	329.10 \$
4	4726	Bougie-Bus - Paricipation 2015 et approbation des prévisions budgétaires réso. 2015-01-017	7 324.00 \$
5	4727	Claire Laforce - honoraires pour l'achat du 66, rue Martel par la Municipalité	718.88 \$
6	4728	Ministre des finances - Colloque sur la sécurité civile et incendie 16-17 février 2015	680.00 \$
7	4729	chèque annulé	- \$
8	4730	Vallée du Parc - Billets pour la sortie de ski Vallée du Parc 29 déc. 2014	1 319.23 \$
Sous-total des factures déjà payées			93 738.46 \$

Kilométrage, dépenses payées avec salaire

1		Lyne Boisvert -	
2		Guylaine Courchesne -	
3		Isabelle Tougas - Déplacement de janvier	7.00 \$
4		Lyne Bertrand -	
5		Guy Descheneaux - Cellulaire de janvier	60.00 \$
6		Sylvain Bardier -	
7		Richard Fontaine -	
8		Éric Traversy -	
9		François Roy -	
Sous-total des factures déjà payées			67.00 \$

Prélèvements automatiques

1		Bell Canada - Janvier	1 622.19 \$
2		Cogeco cable - Internet Notre-Dame janvier , février	126.36 \$
3		Hydro-Québec - Janvier	8 298.33 \$
4		Ministre du revenu du Québec - Remise D.A.S. janvier 2015	7 783.26 \$
5		MRC Nicolet-Yamaska - balance sur quote part , frais d'inspection	1 508.39 \$
6		Receveur général du Canada - Remise D.A.S. janvier 2015	3 374.95 \$
7		Sogetel - Internet bibliothèque janvier	18.34 \$
8		RREMQ - Fond de retraite remise de décembre	2 368.50 \$
9		Télus Mobilité - Janvier maire et DG	115.89 \$
10		Visa Desjardins - Réunion d'employé - souper de Noël	1 021.91 \$
Sous-total des factures déjà payées			26 238.12 \$

Fournisseurs

1	4731	Boisvert Lyne - régime collectif d'assurance responsabilité professionnelle CPA et cotisation annuelle	1 098.62 \$
2	4732	Buropro - Broches pr. Photocopieur - lecture de compteur du photocopieur	250.32 \$
3	4733	Conseil de Bande Odanak - Location d'autobus ski Vallé du Parc 29 déc. 2014 - Autobus ski Gleason 24 janv. 2015	307.42 \$
4	4734	Lafleur Marie-Josée - Subvention hockey 2014-2015 - Clovis Courchesne	128.25 \$
5	4735	Décalco Design Sorel-Tracy - Panneaux 24x32 escalier glissant et pente abrupte	238.00 \$
6	4736	Descôteaux André - Déplacements de janvier	161.00 \$
7	4737	Dépanneur Beau-soir - Essence & diesel janvier	269.99 \$
8	4738	Hamel Caroline - Subvention hockey 2014-2015 pr. Axel Drapeau	128.25 \$
9	4739	Élévabec inc. - inspection et entretien général + réparation du bouton d'appel ext.	325.00 \$
10	4740	fédération Québécoise des municipalités - Mise à jour du règlement municipal période 2015-01-01 au 2015-12-31	220.50 \$
11	4741	Gamelin François - 3e versement contrat déneigement chemins et stationnement 2014-2015 Pville	8 105.74 \$
12	4742	Gamelin Gaston - 3e versement contrat déneigement chemins 2014-2015 ND & ST	14 181.94 \$
13	4743	Hamel Caroline - Subvention hockey 2014-2015 pr. Déyan Gauthier	35.00 \$
14	4744	Hamel Caroline - Subvention hockey 2014-2015 pr. Maïly Gauthier	35.00 \$
15	4745	Groupe Info Plus - Ipad Apple + préparation + étui et clavier	2 243.54 \$
16	4746	Laboratoire d'analyses S.M. inc - Analyse d'eaux usées	196.32 \$
17	4747	Lavoie Marcel - Frais de déplacement 127km chambre de commerce visite industrielle gr. MBI Bécancour	63.50 \$
18	4748	Les Entreprises d'électricité D.A. inc. - Lumière de rue Dominique, rue Daneau, terrain Skate Parc	534.20 \$
19	4749	Les pétroles Hubert Gouin & Fils inc. - huile à chauffage église	2 524.21 \$
20	4750	Mégaburo - Fournitures de bureau	330.84 \$
21	4751	Patrick Morin - Fournitures diverses	86.90 \$
22	4752	PG Solutions inc. - Formation taxation annuelle 3h	476.00 \$
23	4753	Prodec équipements sanitaires - fondant déglaçant, savon à main mousse, papier à main	945.96 \$
24	4754	Reliance Protectron - alarme HV , alarme garage	758.14 \$
25	4755	Protection Incendie CFS Ltée - recharge de cylindre 20 lbs	113.83 \$
26	4756	Publilux inc. - Site web - Lien municipal	57.43 \$
27	4757	RIGIDBNY - 2e quote-part Régie des déchets + redevances 2014	11 694.71 \$
28	4758	RGMR du Bas St-François - 2e quote-part Régie des déchets + redevances 2014	18 462.72 \$
29	4759	Régie d'incendie de Pierreville - Centre Hébergement Lucien Shooner 28 janv. 2015	1 239.01 \$
30	4760	Réseau Biblio Centre du Qc. - Contrib. mun. Annu., Cotis. dév.coll. régionale, frais acc. base de données et soutien Pville et ND	13 355.74 \$
Sous-total des factures à payer			78 568.08 \$

Total des factures du mois	198 611.66 \$
-----------------------------------	----------------------

05. PÉRIODE DE QUESTIONS

La première période de questions débute à 19h41 et se termine à 19h42.

06. SURPLUS ACCUMULÉS – Comité des Loisirs – Fête de Noël

CONSIDÉRANT que le Comité des Loisirs a organisé un concours de décorations de Noël et qu'une somme de 1 000 \$ avait été alloué pour cette activité ;

CONSIDÉRANT que le Comité des Loisirs remet une somme de 212,50 \$ à la Municipalité suite à cette activité ;

EN CONSÉQUENCE,

2015-02-024

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*
Appuyée par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser une augmentation de la réserve financière des loisirs, du montant qui a été remis à la Municipalité par le Comité des Loisirs, soit un montant de 212,50 \$

07. SURPLUS ACCUMULÉS – Comité des Loisirs – Sortie Ski Alpin Vallée du Parc

CONSIDÉRANT que le Comité des Loisirs a organisé une journée de ski alpin à Vallée du Parc, qui a eu lieu le 10 janvier dernier ;

CONSIDÉRANT qu'une somme de 22,27 \$ a été remise à la Municipalité, suite à cette activité ;

2015-02-025

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*
Appuyée par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser une augmentation de la réserve financière des loisirs, du montant qui a été remis à la Municipalité par le Comité des Loisirs, soit un montant de 22,27 \$

08. RÉGIE I.G.D. DU BAS ST-FRANÇOIS – Approbation du budget 2015

CONSIDÉRANT que la Régie Intermunicipale de gestion des déchets du Bas St-François a déposé ses prévisions budgétaires pour l'année 2015 ;

CONSIDÉRANT que les membres de ce conseil ont pris connaissance du document déposé ;

2014-02-026

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Julie Gagnon*
Appuyée par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver les prévisions budgétaires 2015 de la Régie Intermunicipale de gestion des déchets du Bas St-François au montant de 2 155 904.80 \$, tel que présenté et adopté lors de la séance régulière de ladite Régie du 15 décembre 2014.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Quote-part – R.G.M.R. Bas St-François » 02 451 10 951 et 02 452 10 951

09. RÈGLEMENT D'EMPRUNT PROJET CASERNE : RÉNOVATION BÂTIMENT ET ACHAT DE MATÉRIELS ROULANTS

CONSIDÉRANT la décision de procéder avec le projet caserne : rénovation d'un bâtiment et achat de matériels roulants.

2015-02-027

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Denise Descôteaux*
Appuyée par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser la Régie d'Incendie de Pierreville St-François du Lac à contracter un règlement d'emprunt avec le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire pour un montant de plus ou moins 850 000 \$, sans tout de foi excéder 900 000 \$, pour les travaux de rénovation du bâtiment et l'achat de matériels roulants sur une période de 20 ans.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU que si la Régie d'Incendie de Pierreville-Saint-François du Lac modifierait la période d'emprunt c'est-à-dire que l'emprunt serait contracté sur une période de 15 ans au lieu de 20 ans, ceci serait très bénéfique pour l'ensemble de la Régie d'Incendie de Pierreville Saint-François du Lac puisqu'il y aurait une économie de frais d'intérêts pour ledit projet de rénovation du Bâtiment et achat de matériels roulants.

10. OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE PIERREVILLE - Approbation de la révision budgétaire 2014

CONSIDÉRANT la résolution 2014-12-273 qui approuvait le budget révisé 2014, représentant une quote-part pour notre municipalité de 10 913 \$;

EN CONSÉQUENCE,

2014-02-028

Il est proposé par la conseillère *Denise Descôteaux*
Appuyée par la conseillère *Mélanie Provencher*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver la révision budgétaire 2014 de l'Office Municipal d'Habitation de Pierreville, passant notre quote-part de 10 913 \$ à 11 143 \$, soit une différence de 230 \$.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Participation OMHP » 02 520 00 970

11. ENTENTE DÉNEIGEMENT DES TROTTOIRS – Secteur Pierreville

CONSIDÉRANT qu'il est important que les trottoirs soient entretenus de façon sécuritaire ;

CONSIDÉRANT la problématique de tenir en bonne condition le déneigement de ces trottoirs ;

CONSIDÉRANT que ces trottoirs ne sont pas toujours entretenus en temps opportun lors de la chute de neige, de grésil et de verglas ;

EN CONSÉQUENCE,

2015-02-029

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*
Appuyé par la conseillère *Julie Gagnon*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que pour toutes ces raisons, nous mettons fin au contrat d'entretien des trottoirs sur la route 132 sur les deux (2) côtés (à partir de la courbe 94, rue Maurault jusqu'au 112, rue Maurault) et le trottoir ou accotement sur la route 226 sur un (1) côté (à partir du 20, rue Trahan jusqu'au 112 rue Georges inclusivement), le tout avec transport de neige si nécessaire.

Il est donc entendu et convenu qu'un montant de 1 000,00 \$ pour la saison 2014-2015 et 2 000,00 \$ pour la saison 2015-2016 sera retranché du contrat de déneigement.

12. ANNULATION DE LA RÉOLUTION 2015-01-015 SOIT L'ACHAT DU LOGICIEL DE TÉLÉTRANSMISSION DE LA PAIE-PG SOLUTIONS

CONSIDÉRANT que la Municipalité étudie les avantages que peuvent lui procurer les différents logiciels municipaux ;

CONSIDÉRANT les coûts importants de ces logiciels;

2015-02-030

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par la conseillère *Julie Gagnon*
Appuyée par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'annuler la résolution 2015-01-15 et ce pour les motifs évoqués ci-dessus.

**13. ACHAT LOGICIELS INFORMATIQUES SYGEM –
Autorisation d'achat**

CONSIDÉRANT qu'il faut revoir tout le système informatique de la Municipalité;

CONSIDÉRANT qu'il y a eu une analyse sur les modules offert par les compagnies informatiques;

CONSIDÉRANT que la Municipalité est dans un processus de restructuration et de modification des tâches effectuées par le personnel;

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit réfléchir à évaluer ses besoins et désire actualiser et mettre à jour les logiciels informatiques;

CONSIDÉRANT qu'une étude et de nombreuses discussions ont été réalisés avec plusieurs compagnies informatiques et que des comparables ont été effectués;

CONSIDÉRANT qu'il y a des philosophies d'entreprises différentes entres les compagnies informatiques;

CONSIDÉRANT l'obligation qu'une formation en profondeur pour le logiciel utilisé par la Municipalité actuellement était requise en vue de maximiser son utilisation;

CONSIDÉRANT la nécessiter d'ajouter des logiciels au système actuel pour répondre au besoin de la Municipalité;

CONSIDÉRANT qu'il y a un écart important dans les coûts des contrats de service annuel offert pour les logiciels des différentes compagnies informatiques;

CONSIDÉRANT les écarts majeurs dans les coûts proposés de formations et de séminaires entre les différentes compagnies informatiques;

2015-02-031

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par la conseillère *Julie Gagnon*
Appuyée par le conseiller *Marcel Lavoie*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que pour toutes ses raisons, nous procéderons au changement de système informatique soit que nous acceptons l'offre de service de la compagnie Infotech avec le logiciel SYGEM qui est un logiciel municipal. Le montant payable en 2015 est de 6 995 \$ et comprends le contrat de service au montant de 2 595 \$ ainsi que le transfert de l'historique et la banque d'heure de vérification pour 2 450 \$ et la formation prévue du personnel pour 28 heures au montant de 1 950 \$. Par la suite les logiciels au montant de 5 760 \$ seront payables sans intérêts sur une période de 5 ans soit de l'ordre de 1 152 \$ par année et ce pour les années 2016 à 2020.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Équipement informatique et bureau » 03 310 00 002

14. AVIS DE MOTION- Règlement d'emprunt- Travaux d'aqueduc, égoût pluvial et de voirie- Rue Alice, Martel, Charland et Letendre

2015-02-032

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller *Jean-Christophe Proulx* à l'effet que le règlement sera adopté lors d'une séance ultérieure, décrétant des travaux d'aqueduc, d'égoût pluvial et de voirie des rues Alice, Martel Charland et Letendre

15. FAUCHAGE DES ABORDS DES ROUTES – Demande de soumissions

CONSIDÉRANT que le contrat pour le fauchage des abords des routes nous appartenant, prenait fin en 2014 ;

CONSIDÉRANT que les membres de ce conseil désirent demander des soumissions par invitation ainsi qu'une publication dans un journal local;

2012-02-033

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Denise Descôteaux*
Appuyée par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de publier dans le journal *L'Annonceur* l'appel d'offre par lequel seront demandées des soumissions, pour le fauchage et la coupe de branches s'il y a lieu, des abords des routes à Pierreville ;

QUE les soumissions déposées devront comporter un prix pour une année, soit pour la saison estivale 2015 ainsi qu'un prix pour les trois prochaines saisons, à savoir pour les années 2015, 2016 et 2017 ;

QUE le fauchage devra être fait sur toutes les routes appartenant à la municipalité de Pierreville, en plus des secteurs suivants :

- Sur la route 226 – À partir de l'intersection du rang St-Jacques et de la route de la ligne, sur toute sa longueur jusqu'à Pierreville, comprenant la côte Tremblay et le chemin donnant accès à l'usine d'épuration des eaux usées ;
- Sur la route de la ligne – Des deux côtés du chemin – À partir de l'intersection du rang St-Jacques et de la route de la ligne, sur toute sa longueur jusqu'à la route 132 ;
- Sur la route 226 – À partir de l'intersection du rang Chenal-Tardif et rang de l'Île – Sur toute la longueur du Chenal-Tardif ;
- Sur le rang de l'Île - Sur toute sa longueur y compris la partie appartenant au MTQ (route 226) ;

ÉGALEMENT le fauchage devra être fait à l'occurrence de deux fois par année, à savoir :

- Fraichement fauchées pour la St-Jean-Baptiste – le 24 juin ;
- Fraichement fauchées pour la 3^{ième} fin de semaine de août;

QUE les travaux doivent être exécutés au moins jusqu'au centre du fossé, à l'aide d'une faucheuse à disque et d'une débroussailleuse à bras télescopique ;

QUE les soumissions, portant la mention « *Fauchage des abords des routes - 2015* » devront être parvenues avant le *lundi 9 mars 2015 – 11h00* au bureau municipal, situé au 26, rue Ally à Pierreville, pour y être ouvertes publiquement ;

QUE les soumissions déposées doivent être accompagnée d'une police d'assurance responsabilité pour dommages matériels à autrui et responsabilité civile, pour un montant minimum de 1 000 000 \$;

QUE la prise en considération des soumissions reçues aura lieu lors de la séance régulière du lundi 9 mars à 19h30, à l'Hôtel de ville de Pierreville ;

QUE la municipalité de Pierreville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues sans encourir aucune obligation, ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Fauchage des routes-contrat » 02 320 02 521

16. FORMATION ESPACE CLOS – Autorisation de participation

CONSIDÉRANT la demande de l'inspecteur municipal qui désire participer à la formation de sécurité en espace clos qui sera donné sur une période de 2 jours et qui se tiendra à l'usine de filtration à une date ultérieure.

2013-02-034 EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*
Appuyé par la conseillère *Mélanie Provencher*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser la participation de l'inspecteur municipal soit M. Guy Descheneaux au coût de 180\$ (taxes en sus).

17. TERRAIN DE JEUX – Octroi de contrat et autorisation de paiement

CONSIDÉRANT que nous devons préparer le camp de jour ou se prémunir de l'option terrain de jeux pour la prochaine saison estivale, et ce, en collaboration avec la Communauté d'Odanak et la Municipalité de Saint-François-du-Lac ;

CONSIDÉRANT la rencontre que nous avons eu le 22 janvier dernier avec le représentant de la Communauté d'Odanak, Monsieur Daniel G. Nolett et les représentants du Comité des Loisirs de Saint-François du Lac soit Madame Danielle Laramée et Monsieur Patrick Verville ;

CONSIDÉRANT l'offre déposée par le Comité des Loisirs de Saint-François du Lac soit pour planifier, organiser et coordonner un terrain de jeux pour l'été 2015 ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité à tenter de trouver une solution qui serait plus abordable monétairement aux familles de la Municipalité de Pierreville ;

CONSIDÉRANT que l'offre de service déposée est au montant de 7 000 \$, soit la contribution de la Municipalité qui sera payable ainsi qu'un montant total qui devra être assumé par les parents des municipalités participantes sera au montant de 250,00 \$ par enfant pour l'été et ce payable en deux versements.

CONSIDÉRANT l'étude et l'analyse du dossier « camp de jour ou terrain de jeux » qui a été effectué ;

2014-03-035 EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*
Appuyée par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'octroyer le contrat au Comité des Loisirs de St-François du Lac, pour planifier, organiser et coordonner un terrain de jeux pour l'été 2015, le tout en conformité avec leur offre déposée en date du 5 février dernier, au montant de 7 000 \$;

QUE le Comité des Loisirs de St-François du Lac aura la charge du recrutement des animateurs, de la formation de ces derniers, du suivi des activités et la gérance des inscriptions ;

QUE le montant de 7 000\$ sera réparti sur trois (3) versements et établi de la façon suivante :

15 juin 2015	3 500\$
15 juillet 2015	2 800\$
15 août 2015	700\$

QUE cette offre soit conditionnelle à ce que la Communauté d'Odanak accepte cette proposition par l'adoption d'une résolution.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Camp de jour – dépenses » 02 701 53 690

18. SERVICES D'AUDIT POUR L'ANNÉE 2014 – Mandater la firme RDL

CONSIDÉRANT que nous devons procéder aux différents audits de la Municipalité pour l'exercice financier 2014 ;

2014-02-036

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Julie Gagnon*
Appuyée par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de mandater la firme Roy, Desrochers, Lambert s.e.n.c.r.l. au coût approximatif de 6 390\$ (taxes en sus) afin de produire le rapport financier consolidé, le rapport d'audit du MTQ et les déclarations d'impôts.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Comptabilité et vérification » 02 130 00 413

19. JOURNÉE DE LA PÊCHE – Formulaire de demande d'aide pour la tenue de l'événement

CONSIDÉRANT que la Municipalité veut offrir des activités de tous genres à ses jeunes citoyens ;

CONSIDÉRANT que nous sommes entourés de plans d'eau et qu'il nous faut les utiliser ;

2015-02-037

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*
Appuyée par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser la directrice générale, Madame Lyne Boisvert, CPA-CGA, à signer pour et au nom de la Municipalité de Pierreville le formulaire de demande d'aide pour la tenue d'une activité *PÊCHE EN HERBE* et à agir au nom de la Municipalité pour ce projet.

QUE la date de l'événement demeure à déterminer.

20. ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR DES VILLAGES – Demande de commandite 2015

CONSIDÉRANT la demande de commandite reçue par l'Association de hockey mineur des Villages (AHMV), dans le cadre de l'activité *Le Rendez-vous des champions* qui se tiendra les 21 et 22 mars au centre récréatif de St-David ;

2015-02-038

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*
Appuyée par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser un déboursé de 100\$ à titre de contribution financière à l'Association de hockey mineur des Villages.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Subvention – Organismes – divers » 02 701 90 990

21. COCKTAIL BÉNÉFICE – Musée des Abénakis – Autorisation de participation

CONSIDÉRANT l'invitation du Musée des Abénakis, reçue le 9 janvier dernier pour leur cocktail bénéfique du 19 mars prochain à Odanak ;

2015-02-039

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*

Appuyé par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser la participation de la pro-maire, Julie Gagnon ainsi que la conseillère Mme Mélanie Provencher et du conseiller M. Marcel Lavoie au cocktail bénéfique du Musée des Abénakis qui se tiendra le 19 mars prochain à Odanak, au coût de 85 \$ chaque billet.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Subvention- Divers organismes » 02 701 90 990

22. GRAND DÉFI PIERRE LAVOIE – Autorisation de passage

CONSIDÉRANT la demande reçue le 30 janvier dernier pour un droit de passage dans notre Municipalité, dans la nuit du 9 mai au 10 mai 2015 pour le Grand défi Pierre Lavoie ;

CONSIDÉRANT que près de 5 000 étudiants de niveau secondaire, collégial et universitaire relèveront le défi en traversant à la course à pied plusieurs municipalités du Québec et ce en circulant sur la route 132. De plus il y aura un convoi de 125 autobus voyageur ainsi qu'une trentaine de véhicules de l'organisation et ce sous forte escorte policière en vue d'assurer la sécurité des jeunes coureurs et le bon déroulement de l'évènement.

CONSIDÉRANT que l'organisation travaille en étroite collaboration avec le ministère des Transports ainsi que la Sûreté du Québec ;

2015-02-040

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Denise Descôteaux*

Appuyée par la conseillère *Mélanie Provencher*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le droit de passage dans notre Municipalité pour le Grand défi Pierre Lavoie ;

DE DEMANDER à nos citoyens d'être patient et d'encourager le convoi lors de son passage sur notre territoire.

23. DEMANDE D'AUTORISATION DU CLUB DES NEIGES – Autorisation de passage

CONSIDÉRANT le changement de passage du sentier de motoneige du club en 2014-2015 ;

CONSIDÉRANT que la surfaceuse devra passer sur la rue Ally ;

EN CONSÉQUENCE,

2015-02-041

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*

Appuyé par la conseillère *Mélanie Provencher*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le passage de la surfaceuse soit du numéro civique 26 au 39 rue Ally.

24. SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER – Avril, mois de la Jonquille

CONSIDÉRANT que le cancer est la première cause de mortalité au Québec ;

CONSIDÉRANT que la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies ;

CONSIDÉRANT que grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie ;

CONSIDÉRANT que nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public ;

CONSIDÉRANT que près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer ;

CONSIDÉRANT que les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer ;

CONSIDÉRANT que le mois d'avril est le Mois de la Jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie ;

CONSIDÉRANT que la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le Mois de la Jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre cette maladie ;

2015-02-042

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Julie Gagnon*

Appuyée par la conseillère *Mélanie Provencher*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de décréter que le mois d'avril est le Mois de la Jonquille.

QUE le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

25. COMITÉ DES LOISIRS DE PIERREVILLE – Nomination des membres

CONSIDÉRANT qu'il y a des modifications à apporter à la liste des membres du Comité des Loisirs dans notre Municipalité;

CONSIDÉRANT que ce comité devra établir des activités pour tous les groupes d'âges;

2015-02-043

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*

Appuyée par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de désigner les membres siégeant sur le Comité des Loisirs de Pierreville, à savoir;

Monsieur Eric Desmarais, président du comité
Madame Marie-Pier Guévin-Michaud, vice-présidente du comité
Madame Maude Courchesne, membre
Madame Marie-Pier Niquet, membre
Monsieur Jean- François Descôteaux, membre
Monsieur Michel Descôteaux, membre
Monsieur Samuel Brouillard, membre
Monsieur Martin Desmarais, responsable du soccer
Madame Denise Descôteaux, conseillère municipale et support au comité
Madame Marcel Lavoie, conseiller municipale et support au comité

26. CHANGEMENT DE DÉLÉGUÉ AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OMH – Nomination des membres

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de réviser la liste des personnes désignées pour siéger sur le conseil d'administration de l'Office Municipal d'Habitation;

2015-02-044
EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*
Appuyée par le conseiller *Marcel Lavoie*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que M. Michel Bélisle succède à Mme Julie Gagnon en vue de siéger sur le conseil d'administration de l'Office Municipal d'Habitation.

27. NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT – De mars 2015 à octobre 2015

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 116 du Code municipal, le conseil peut en tout temps nommer un des conseillers comme maire suppléant, lequel en l'absence du maire ou pendant les vacances de cette charge, remplira les fonctions de maire avec tous les privilèges, droits et obligations s'y rattachant ;

2015-02-045
EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*
Appuyée par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de nommer la conseillère *Julie Gagnon*, en tant que maire suppléant pour une période de huit (8) mois, soit du 1^{er} mars 2015 au 31 octobre 2015.

Madame Gagnon accepte sa nomination.

29. VARIA

Aucun point n'ayant été ajouté, nous poursuivons la séance.

30. DOCUMENTS DÉPOSÉS

- 1. MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE DU QUÉBEC** – Lettre pour le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2010-2013 ;
- 2. MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC** – Stationnement sur la route 226 (rue Trahan) à Pierreville ;

3. **LIEN MAISON DE LA FAMILLE** – Remerciement de notre collaboration financière ;
4. **OPÉRATION NEZ ROUGE** – Remerciements ;
5. **LETTRE DE DANIEL POIRIER** – Coopérative des ambulanciers de la Mauricie ;
6. **RÉGIE DES GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU BAS ST FRANÇOIS** – Procès- verbaux du 15 décembre 2014 et du 26 janvier 2015, rapports de décembre 2014 (site d’enfouissement et centre de recyclage) ;
7. **CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DU CENTRE-DU-QUÉBEC** – La CR. du Centre-du-Québec en mode fermeture ;
8. **MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC** – Part de la ristourne (5 838\$)

31. RAPPORT DES RENCONTRES DES ÉLUS DURANT LE MOIS

Mesdames Denise Descôteaux, Mélanie Provencher et Julie Gagnon, messieurs Jean-Christophe Proulx, Marcel Lavoie et Michel Bélisle ainsi que monsieur le maire, André Descôteaux font état des rencontres auxquelles ils ont assisté le mois dernier.

32. PÉRIODE DE QUESTIONS

La seconde période de questions débute à 20h26 et se termine à 20h41.

33. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2015-02-046

Il est proposé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la séance soit levée à 20h41.

André Descôteaux, maire

Lyne Boisvert, directrice générale